

Info Marne

« Seul, on subit. Ensemble, on résiste. Organisés, on gagne ! »

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : Une rentrée sociale à l'offensive	1
Champagne : La caravane des vendanges aux côtés des travailleurs saisonniers	2
Champagne - Deux morts depuis le début des vendanges : la CGT exige des mesures immédiates.....	2
Châlons-en-C. : plan social à l'hôpital Léon Bourgeois : un démantèlement organisé de l'offre de soins dans la Marne	3
Reims - Transports urbains : Alarme sociale	3
Châlons-en-C. : Quand le maire RN de Carcassonne fait des émules chez Nov'Habitat.....	3
La colère des Pompiers dans un été d'enfer	4
IEG : remise en cause des tarifs pour les agents ; le statut des électriciens et gaziers de 1946	4
SNCF : des résultats financiers qui interrogent	4
EPSM de la Marne : Solidarité payante	5
L'article de la semaine :	5
À l'agenda et au calendrier des luttes :	5

Édito : Une rentrée sociale à l'offensive

Nous voici de retour après la période estivale. Il est désormais temps de reprendre le chemin de la mobilisation et de l'action collective. Notre rentrée sociale doit être l'occasion de nous retrouver, d'échanger et de construire ensemble les prochaines batailles.

Partout, les attaques se multiplient. Le projet européen « EU Inc. », présenté comme un moyen de simplifier la vie des entreprises, fait peser le risque d'un véritable dumping social et fiscal. Sans garanties contraignantes sur les droits des travailleurs, les conventions collectives et la représentation syndicale, nous refusons que la compétitivité se construise sur le dos des salariés. C'est pourquoi la CGT, la CES et plusieurs autres organisations syndicales, appellent au rassemblement du 20 octobre devant le Parlement européen à Strasbourg.

Dans le même temps, la hausse des prix de l'énergie réduit encore le pouvoir d'achat. Salaires, pensions et minima sociaux ne suivent pas le coût de la vie. Après les cheminots, ce sont désormais les électriciens et gaziers qui voient leurs conquêtes sociales attaquées. Nous refusons que les travailleurs paient l'addition des crises et des profits.

Notre protection sociale est également dans le viseur : franchises médicales, déremboursements, baisse des indemnités... Pendant ce temps, des dizaines de milliards d'euros d'exonérations sont accordés aux entreprises. Ce choix politique est inacceptable.

Dans la Marne, les attaques patronales ne se sont pas arrêtées durant l'été. Nous avons constaté une hausse significative des demandes d'assistance dans les entreprises dépourvues d'instances représentatives. À Châlons-en-Champagne, les suppressions de postes annoncées à l'hôpital Léon-Bourgeois sont une nouvelle illustration de cette logique d'austérité. Et à Nov'Habitat, le directeur se croit à Carcassonne ou à Arles et expulse la CGT des locaux syndicaux.

Les vendanges qui ont commencé nous rappellent également nos responsabilités. Après les « vendanges de la honte » de 2023, certains employeurs semblent ne pas avoir retenu les leçons du passé. La préfecture a déjà dû intervenir face à des conditions d'hébergement indignes. Le samedi 15 août, un vendangeur de 66 ans a été retrouvé mort au milieu d'une parcelle de vignes à Verzy. Le lundi 17 août, un chauffeur de 55 ans a été retrouvé mort dans son camion à Val-des-Marais. Ces drames ne peuvent pas être banalisés. Derrière les impératifs de production et les intérêts économiques, ce sont des femmes et des hommes qui travaillent. Leur dignité, leur santé et leur sécurité doivent être une priorité absolue.

Face à toutes ces attaques, nous devons construire une riposte à la hauteur. Dans un premier, temps nous vous donnons rendez-vous le 28 août à 9h30 devant la Foire de Châlons-en-Champagne pour accueillir Catherine VAUTRIN.

Notre force, c'est notre unité. Reprenons la main sur notre travail, nos droits et le partage des richesses que nous créons.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union départementale CGT de la Marne



21 août 2026
#156

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr



Champagne : *La caravane des vendanges aux côtés des travailleurs saisonniers*



La caravane des vendanges, mandatée par l'Union Départementale CGT de la Marne, parcourt cette année encore le vignoble champenois afin d'aller directement à la rencontre des travailleurs saisonniers, de les informer sur leurs droits et sur leurs conditions de travail et d'hébergement.

Cette édition se déroule dans des conditions inhabituelles. Les épisodes caniculaires successifs du début de l'été ont précipité le début des vendanges. Au-delà des conséquences sur la vigne et la qualité de la récolte, cette précocité a considérablement réduit le temps dont disposaient viticulteurs, prestataires et travailleurs pour organiser la campagne.

Depuis lundi, nous rencontrons ainsi régulièrement des équipes clairsemées et des situations manifestement organisées dans l'urgence.

On aurait pu penser que des vendanges exceptionnellement précoces, en pleine période estivale, favoriseraient le recours aux étudiants ou à une main-d'œuvre locale disponible. Pourtant, notre constat sur le terrain est tout autre : une très large majorité des saisonniers rencontrés sont des travailleurs étrangers, notamment bulgares, souvent employés par l'intermédiaire de sociétés de prestation.

Ce phénomène nous interroge. Depuis plusieurs années, une partie croissante du recrutement semble se déplacer vers des pays où les niveaux de salaire et de protection sociale sont plus faibles. Il existe là une logique qui rappelle, toutes proportions gardées, celle des délocalisations industrielles : lorsqu'une main-d'œuvre devient moins disposée à accepter certaines conditions de travail, on va chercher plus loin des travailleurs économiquement plus vulnérables.

La barrière de la langue peut elle-même devenir un facteur de vulnérabilité. Un salarié qui maîtrise peu le français connaît plus difficilement ses droits, comprend moins facilement son contrat, ou sa fiche de paie et peut avoir davantage de difficultés à contester une situation irrégulière, ou simplement à poser des questions sur ses conditions de travail... ([Lire la suite ici](#)) ([Voir le reportage d'Ici Champagne-Ardenne : « Vous avez les mêmes droits que les vendangeurs français »](#)) ([Lire sur le site de la CGT champagne : « La caravane CGT face à l'urgence »](#))

Champagne - Deux morts **depuis le début des vendanges :** *la CGT exige des mesures immédiates*



Deux vendangeurs sont morts en l'espace de trois jours en période de fortes chaleurs. Dans une lettre ouverte adressée au préfet, la CGT a demandé des mesures immédiates, le renforcement des contrôles, un aménagement du temps de travail et une enquête approfondie sur les causes de ces décès.

La réponse de la préfecture amène une réaction immédiate de la CGT. « Circulez, il n'y a rien à voir ! » se contente de dire le préfet qui stigmatise les propos « outranciers » de la CGT. Or, ce n'est pas en cultivant le déni et en caricaturant les propos syndicaux que l'on fera avancer les choses.

([Lire la lettre ouverte de la CGT au préfet de la Marne](#)) ([Lire le courrier de réponse du préfet](#)) ([Lire la réaction de la CGT à la réponse du préfet « Vendanges 2026, deux morts, aucune remise en question. »](#))

Châlons-en-Champagne **plan social à l'hôpital Léon** **Bourgeois : un démantèlement orga-** *nisé de l'offre de soins dans la Marne*



La suppression de 36 postes d'ici 2031 a été actée le 5 juin par le Conseil de surveillance et révélée en plein cœur de l'été au Conseil municipal, puis dans la presse. La CGT dénonce ces réductions d'effectifs et exige l'abandon de ce plan. Elle appelle à une journée de mobilisation le 15 septembre 2026.

La CGT est indignée par la mauvaise foi du maire de Châlons-en-Champagne, également président du Conseil de surveillance, qui déclare aujourd'hui que les suppressions de postes découlent de la mutualisation liée à la mise en place d'une direction commune entre l'hôpital Léon Bourgeois et l'EPSMM (l'hôpital psychiatrique), alors que la direction avait juré devant les élus que cette mise en commun serait sans effet sur l'emploi.

« Emplois non médicaux », fallait-il comprendre, comme si le secrétariat médical, les infirmiers, les aides-soignants et les standardistes ne contribuaient pas au bon fonctionnement des services et n'étaient donc pas utiles aux patients !

La CGT dénonce ce démantèlement organisé de l'offre de soins dans la Marne et plus particulièrement dans le sud du département, et appelle les usagers à se mobiliser avec les personnels hospitaliers.

[\(Lire le communiqué commun de la CGT de l'Hôpital Léon Bourgeois et de l'EPSM « Suppressions d'emplois à l'hôpital, la santé en danger »\)](#)

Reims - Transports urbains : *Alarme sociale*

Dans un courrier adressé le 17 août à la direction de l'entreprise, la CGT des transports urbains annonce son intention de déposer un préavis de grève.

Elle exige en premier lieu l'annulation du licenciement d'un salarié à suite d'une agression dans le cadre du travail et son reclassement en interne. Elle demande également le respect, par la direction, des engagements pris lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) du 19 mai dernier et soudainement « oubliés » par cette même direction. [\(Voir Info Mame n°153 « Cochon qui s'en dédie »\)](#)

La CGT détaille ses revendications précises pour les personnels des différents services, ainsi que pour les investissements d'avenir.

Elle s'inquiète du climat social et de la posture de la direction, qui met en péril la sécurité liée à l'emploi des 570 salariés des transports urbains de Reims. [\(Lire le tract « Inaptitudes, ça continue ! »\)](#) [\(Lire la « notification dans le cadre d'une alarme sociale »\)](#)

Châlons-en-Champagne : *Quand le maire RN de Carcassonne* *fait des émules chez Nov'Habitat*



Depuis le 26 juillet dernier, la CGT de l'organisme logeur n'a plus la possibilité d'accéder à son local situé au 14 rue des Francs, au prétexte, selon la direction, qu'il ne serait plus utilisé, ce qui est faux ! « C'est un local syndical où on est présent plusieurs fois par semaine. On y tient des réunions avec les adhérents » explique Gérard EL HAMEL, délégué syndical de Nov'Habitat. La direction prétend alors qu'elle n'a pas l'obligation de mettre un local à disposition, car le nombre d'Equivalent Temps Plein de l'entreprise ne serait que de 193,7 et pas de 200, le seuil légal, ce que conteste la CGT.

Faut-il voir dans cette attaque manifeste contre la CGT et le droit syndical une nouvelle forme de représailles, après les tentatives infructueuses de cette même direction d'évincer la CGT des élections professionnelles de juin dernier, sur la base d'arguties

juridiques ? Bien mal lui en a pris, car la CGT, rétablie dans ses droits par la justice, a largement remporté les élections et est donc devenue incontournable pour la validation des accords collectifs. La direction de Nov'Habitat, qui appelle des relations « apaisées et constructives » (on est prié de ne pas rire) peut-elle prendre le risque d'une nouvelle procédure juridique ? ([Lire l'article de l'Union : « Discorde autour d'un local entre la CGT et la direction de Nov'Habitat »](#))

La colère des Pompiers dans un été d'enfer



L'intersyndicale nationale des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) a déposé un préavis de grève nationale pour le 13 août. Une mobilisation qui intervient dans le contexte dramatique des méga-incendies qui ont ravagé la Gironde, le Var et la forêt de Fontainebleau et de la mort de 4 pompiers dans le cadre de la lutte contre les incendies.

La mobilisation portait sur trois revendications prioritaires :

- ▶ Un financement pérenne à la hauteur des missions de plus en plus nombreuses
- ▶ Le recrutement de sapeurs-pompiers professionnels
- ▶ La santé et la sécurité des personnels.

Lors de cette journée, les syndicats ont annoncé une mobilisation d'ampleur avec un rassemblement à Paris le 29 septembre, jour de mobilisation massive pour l'ensemble du service public.

La CGT dénonce depuis longtemps le manque de moyens matériels et humains et se bat pour obtenir au plus vite le débat pour la protection de la vie humaine, la sécurité des agents, la préservation des constructions, de la forêt, de la faune et de la flore. Et cela, dans un contexte où Macron, de plus en plus déconnecté, joue au Neptune sur son Jet Ski en couverture de Paris Match. ([Lire l'article « Nous refusons que le mot héros serve à dissimuler la réalité »](#))

Industries électriques et gazières : remise en cause des tarifs pour les agents ; le statut des électriciens et gaziers de 1946

C'est le 9 juillet, la veille de la coupure estivale, que les syndicats des Industries Electriques et Gazières (IEG) ont appris le projet du gouvernement de remettre en cause l'Avantage en Nature Energie (ANE), plus communément appelé "tarif particulier", auquel les salariés comme les pensionnés sont particulièrement attachés.

Il s'agit d'une composante du contrat social des IEG, inscrite dans le statut des électriciens et gaziers depuis 1946, il y a 80 ans.

D'un côté, on applaudit les électriciens et gaziers pour leur engagement et leur dévouement en période de canicule, comme dans toutes les périodes de crise climatique, et de l'autre, pour les remercier, on ne trouve pas plus urgent que de remettre en cause le "tarif particulier". Après le régime spécial vieillesse, la grille des salaires, les activités sociales, et la caisse de retraite, les agents sont encore attaqués. Cynisme inacceptable qui va pousser les salariés à répondre par la mobilisation. La rentrée sera sous haute tension.

([Lire le courrier de l'Intersyndicale au 1er ministre « Avenir de l'avantage en nature énergie des IEG »](#)) ([voir la vidéo de Fabrice COUDOUR, secrétaire général de la Fédération Mines Energie de la CGT](#))

SNCF : des résultats financiers qui interrogent

Derrière les bons résultats affichés par le groupe pour le premier semestre 2026 se cache une réalité moins reluisante : la baisse des moyens et des droits pour les cheminots, la hausse des tarifs et la dégradation des conditions de transport pour les usagers.

Au-delà des résultats financiers, il est urgent de se donner des objectifs d'un report modal ambitieux de la route vers le rail et d'y allouer les moyens nécessaires, afin de faire face aux enjeux environnementaux. Cela implique un changement de modèle plaçant au cœur le service public de la SNCF.

La journée de grève du 6 juin a déjà permis de faire bouger les lignes en freinant les restructurations, avec l'abandon du projet « Destination 2030 » visant à reconfigurer SNCF voyageurs dans une logique purement commerciale, liée à l'ouverture à la concurrence. Au-delà, c'est l'ensemble des orientations et des politiques menées qui doit être revu. ([Lire le tract de la CGT Cheminots : « Des milliards qui coûtent cher aux cheminots et aux usagers »](#))

EPSM de la Marne :

Solidarité payante



L'agent des services logistiques, scandaleusement remercié au moment où il allait accéder à la titularisation, après huit ans de travail, a finalement été réintégré par la direction. La mobilisation, immédiatement organisée par la CGT, a porté ses fruits. Une victoire importante au moment où la direction et sa tutelle s'appêtent à mettre en œuvre un plan de réduction des effectifs avec les arguments les plus fallacieux.

([Lire le tract de la CGT de l'EPSM de la Marne « Réintégration de notre collègue ; la mobilisation a payé »](#))

L'article de la semaine :

« La « dénumérisation » de nos services publics paraît absolument nécessaire »



Une critique éclairante de la marche forcée vers la dématérialisation des services publics, qui obligent des millions d'usagers à utiliser Internet pour accéder aux droits essentiels. Laissés pour compte, un nombre croissant d'usagers, des plus âgés aux plus jeunes, les étrangers qui galèrent pour obtenir leurs titres de séjour, les personnes en situation de handicap, les victimes d'illectronisme, ceux qui rencontrent des difficultés techniques ou qui simplement ne veulent pas utiliser le numérique. N'est-il pas urgent de réintégrer des alternatives non-numériques au sein des services publics ?

([Lire l'article de La Croix du 6 août 2026](#))

À l'agenda :

Foire de châlons :

Un rendez-vous important de cette rentrée, où notre présence et notre mobilisation seront essentielles.

- ▶ **28 août 2026** : rassemblement à l'entrée de la Foire de Châlons pour la rentrée sociale
- ▶ **1^{er} septembre 2026** : colloque "le renouveau de l'industrie dans la région et nos proportions" organisé par le Comité Régional CGT Grand Est ([télécharger le bulletin d'inscription](#))
- ▶ **3 septembre 2026** : journée des cheminots
- ▶ **4 septembre** : rencontre avec Sophie BINET. Le matin projection du documentaire « On est la CGT ! » de Gilles PERRET à la Maison des syndicats de Châlons en Champagne et l'après-midi sur le site de la Foire ([télécharger le bulletin d'inscription](#))

Formation

Parce que se former, partager nos expériences et renforcer nos connaissances, c'est aussi renforcer notre capacité à défendre les salariés et nos revendications.

- ▶ **Du 2 au 6 novembre 2026 à Reims** : "Stage santé au travail, prévention des risques professionnels" ([Télécharger le bulletin d'inscription](#))
- ▶ **Du 2 au 6 novembre à Châlons en Champagne** : "Stage développer la CGT - module 1" ([Télécharger le bulletin d'inscription](#))
- ▶ **Du 16 au 20 novembre 2026 à Reims** : "Stage développer la CGT - module 1" ([Télécharger le bulletin d'inscription](#))
- ▶ **Du 23 au 27 novembre 2026 à Épernay** : "Stage CSE" ([Télécharger le Bulletin d'inscription](#))

Comité général

un temps fort de notre Union Départementale pour nous retrouver nombreux, faire le bilan, débattre et surtout préparer ensemble la suite de notre action.

- ▶ **mardi 29 septembre 2026 à Reims** ([Télécharger le bulletin d'inscription](#))

Au calendrier des luttes :

- ▶ **Le 21 septembre 2026** journée mondiale pour la paix. Refusons l'économie de guerre qui a pour conséquence la diminution des budgets des services publics, de la santé, de l'éducation, de la protection sociale.
- ▶ **Le 29 septembre 2026**, appel à la grève et à la mobilisation massive **dans les trois versants de la fonction publique** contre l'effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des contractuels.
- ▶ **20 octobre 2026 à Strasbourg**, devant le Parlement européen, **contre le projet « EU Inc. »** de la Commission Européenne visant à créer un statut juridique européen unique pour les entreprises contournant les règles nationales en matière de droit du travail.